



## Reprise à temps partiel thérapeutique en lien avec une ALD et AAH

Par **mimi75005**, le **11/08/2013** à **12:38**

Bonjour,

Je souffre d'une ALD faisant partie de la liste des 30 pathologies de la CPAM

Je suis reconnue travailleur handicapé et je touche l'AAH.

Actuellement, je suis en mi temps thérapeutique suite à une rechute.

Je touche des IJ en ALD et mon salaire.

Les IJ en ALD sont exclues des ressources par la CAF.

Cependant, dois-je aviser la CAF que je suis actuellement en mi-temps thérapeutique?

Lors de la prochaine déclaration de ressources devraient déclarer les IJ en ALD?

Merci de votre réponse.

Cordialement